

RELEVÉ DE DECISION DU CONSEIL DU PÔLE GUADELOUPE

05 novembre 2021 – en visio-conférence
Sous la présidence de Monsieur Jean-Len LETICEE
Vice-Président du Pôle Guadeloupe

Le conseil du Pôle Guadeloupe s'est réuni en sa séance du 05 novembre 2021.

Au moment des questions diverses, une demande de dérogation à titre exceptionnelle pour l'année 2021-2022 a été émise afin de faire face aux conséquences économiques. Dans l'intérêt du service de la formation continue, il est demandé que les auto entrepreneurs puissent dispenser des enseignements même si leurs revenus sont inférieurs à 12 000 euros, et non supérieurs à 12 000 euros.

Résultat du vote :

Nombre de membres : 15

Nombre de membres présents ou représentés : 11

Ne prend pas part au vote : 0

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 11

Fait à Pointe-à-Pitre, le 05 novembre 2021

Le Vice-Président du Pôle Universitaire Régional de Guadeloupe,



Jean-Len LETICEE

RELEVÉ DE DECISIONS DU CONSEIL DU PÔLE GUADELOUPE

05 novembre 2021 – en visio-conférence

Sous la présidence de Monsieur Jean-Lèn LETICEE

Vice-Président du Pôle Guadeloupe

Le Conseil du Pôle Guadeloupe s'est réuni en sa séance du 05 novembre 2021.

A la demande du Vice-Président du Pôle Guadeloupe, un point a été rajouté concernant une demande d'aide de l'association WI-BASH sur les Fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes (FSDIE) pour un montant de 9 000 euros.

La décision concernant cette demande d'aide a été approuvée à l'unanimité des présents.

Résultat du vote :

Nombre de membres : 15

Nombre de membres présents ou représentés : 11

Ne prend pas part au vote : 0

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 11

Fait à Pointe-à-Pitre, le 05 novembre 2021

Le Vice-Président du Pôle Universitaire Régional de Guadeloupe,



Jean-Lèn LETICEE



Relevé de décision

COMMISSION FSDIE VOLET AIDES SOCIALES

Mercredi 27 octobre 2021



La commission polaire FSDIE de Guadeloupe s'est réunie le mercredi 27 octobre 2021 en visioconférence, sous la présidence du Vice-président du pôle Guadeloupe, représentée par Madame Marie-Hélène DIEUDONNE.

Présents :

Madame Marie-Hélène DIEUDONNE représentant du PUR,
Monsieur James LARROUY, Vice-Président Etudiant du Pôle Guadeloupe,
Monsieur Antoine DELCROIX, Chargé de mission CFVU
Monsieur Carl RIPPON, Représentant Associatif,
Madame KARIOU Cassandra Elue CFVU
Madame Tiphaine GUILBERT, assistante sociale CROUS
Monsieur Jean-François MAISONNEUVE BVE

Contexte :

Le Vice-Président Etudiant ouvre la séance à 11h00 par un discours de bienvenue aux membres.

Il rappelle le montant alloué au budget primitif à la campagne 2021 du FSDIE volet « aides sociales » : 16 600,00 €, dont 6 940,00 € accordée lors de la première commission FSDIE du 26 mars 2021. La somme de 9660,00€ est à répartir pour cette commission.

64 dossiers de candidature ont été enregistrés au Pôle Guadeloupe pour une aide globale demandée de **80 568.93€**.

Compte tenu du nombre de dossiers et du montant de la subvention à répartir, le Vice-Président Etudiant présente les critères d'irrecevabilité proposés par le Pôle, pour cette nouvelle campagne ; Sont exclus :

- Les bénéficiaires, d'exonération des droits d'inscription 2021,
- Les bénéficiaires d'une aide du CROUS en 2021,
- Les étudiants dont le revenu fiscal des parents 2021 pour l'année 2020 excèdent 45 000.00 €.
- Les étudiants étrangers, leurs dossiers seront examinés en Commission d'aide spéciale aux étudiants (CASE)),
- Enfin, l'aide financière pour l'achat du matériel numérique est limitée à 300€.

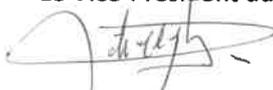
A l'issue de cette séance de travail : 27 aides sociales ont été attribuées pour un montant de 9660 ,00 €.

Il est 13 h 21, la séance est levée.

Tableau récapitulatif en annexe

Pointe-à-Pitre, le 27 octobre 2021

Le Vice-Président du Pôle



Jean-Len LETICEE

RELEVÉ DE DECISIONS DU CONSEIL DU PÔLE GUADELOUPE

05 novembre 2021 – en visio-conférence

Sous la présidence de Monsieur Jean-Lèn LETICEE

Vice-Président du Pôle Guadeloupe

Le Conseil du Pôle Guadeloupe réuni en sa séance du 05 novembre 2021 a émis un avis favorable concernant le volet aides sociales et le volet associatif du Fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes (FSDIE) :

- Volet aides sociales : un montant global de 9 660 euros a été attribué à 27 étudiants.
- Volet associatif : un montant global de 13 975 euros a été attribué à deux associations.
 - Médik West Indies : 6 000 euros
 - Association des jeunes chercheurs (AJC) : 7 975 euros

Les deux volets d'aides ont été approuvés à l'unanimité des votants.

Résultat du vote :

Nombre de membres : 15

Nombre de membres présents ou représentés : 11

Ne prend pas part au vote : 0

Abstention : 1

Contre : 0

Pour : 10

Fait à Pointe-à-Pitre, le 05 novembre 2021

Le Vice-Président du Pôle Universitaire Régional de Guadeloupe,

Jean-Lèn LETICEE
Pôle
Universitaire
Régional
Guadeloupe

